

La GESTION SOUS MANDAT « GSM » La Gestion de vos actifs financiers déléguée à un spécialiste

La gestion sous mandat « GSM »

La Gestion Sous Mandat est une activité de gestion individuelle de portefeuille de valeurs mobilières. Développée par SOCIETE GENERALE MAROC pour répondre aux besoins de sa clientèle haut de gamme. Ce service consiste en un ou plusieurs expert(s) des marchés qui optimise(nt) les investissements des clients selon leurs objectifs.

L'offre « Gestion sous Mandat »

SOCIETE GENERALE MAROC, Gestion Sous Mandat, met à la disposition de ses clients le savoir-faire de ses équipes, ainsi qu'une expertise de plus de 25 années du marché financier en vue de :

- Faciliter leur accès aux marchés financiers, notamment boursier, la construction de portefeuilles selon une approche basée sur les qualités des entreprises cotées, la qualité de leurs fondamentaux et leurs perspectives de développement, tout en intégrant en permanence les objectifs et les contraintes de gestion propres à chaque client;
- Profiler et reprofiler les portefeuilles confiés en gestion sous mandat, redynamiser leur gestion et optimiser leur rendement de dividendes et leur fiscalité.

Des conditions préférentielles accordées aux clients gérés sous mandat

Pour les comptes ouverts et dédiés à l'activité GSM, le client bénéficie de conditions tarifaires préférentielles allant d'abattements importants pour certains frais à l'exonération totale pour d'autres (réduction des frais sur transaction de 62,5%, exonération totale des droits de garde, exonération totale des frais sur OST...).



La GESTION SOUS MANDAT « GSM »

L'adéquation entre les objectifs du mandat, la gestion et les résultats du mandat



La GSM, en quoi consiste-t-elle?

Via un mandat de gestion, le client «Mandant» donne pouvoir à **SOCIETE GENERALE MAROC** «Mandataire» de gérer en son nom et pour son compte les avoirs confiés, en agissant au mieux de ses intérêts sans avoir à le consulter au préalable. Une relation directe avec les gérants, sans commerciaux intermédiaires.

Devenez clients ! Et gagnez en sérénité!

Les clients concernés sont:

- Les Clients détenteurs de portefeuilles « *dormants* » d'une taille ≥ 5000 KDHS, clients peu ou pas actifs par manque de temps, de connaissance de marché ou simplement d'envie de s'impliquer directement dans la gestion quotidienne de leurs portefeuilles.
- Les Clients souhaitant « *diversifier* » leurs supports de placement par la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières ≥ 5000 KDHS.

Les modes de gestion proposés aux clients?

- 1- Mandat offensif avec une exposition aux supports actions pouvant atteindre les 100%.
- 2- Mandat équilibré avec des actifs répartis entre produits de taux et supports actions.
- 3- Mandat « Absolut Return » avec un arbitrage flexible entre les supports taux et actions selon l'évolution du marché financier.

Un suivi permanent des risques

Le suivi permanent des risques de marché est cadré par la mise en place de comités d'investissements mensuels, du suivi des risques juridiques et de conformité avec les instances internes de la banque SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC.

Cela permet à la Gestion Sous Mandat de satisfaire aux exigences réglementaires en adéquation avec les profils des investisseurs.

Concrétiser l'entrée en relation avec la GSM?

- 1 La rencontre du client est primordiale pour SOCIÉTÉ GÉNÉRALE MAROC pour connaître le profil d'investisseur et l'assister à choisir le type de mandat qui correspond le mieux à ses objectifs.
- 2 L'ouverture d'un nouveau compte dédié exclusivement à l'activité GSM avec des conditions tarifaires préférentielles et sans délivrance de moyens de paiement.
- 4 L'apport des titres et/ou d'espèces au compte dédié à la GSM.
- 5 La signature des documents de mise en place du mandat de gestion.

Comment le client est informé sur l'évolution de ses avoirs confiés en gestion?

Le client recevra des reportings réguliers et détaillés, lui permettant de garder une visibilité totale sur l'évolution de ses avoirs financiers confiés en gestion.

Leur cadence est trimestrielle, conformément aux dispositions réglementaires en matière de gestion sous mandat.





Après sa mise en place, comment un mandat de gestion pourrait évoluer?

Le mandat offre au client la souplesse dont il pourrait avoir besoin en termes de retrait ou d'injection de fonds et/ou de titres.

Le choix de l'orientation de gestion fait par le client, assisté par le Gérant, est révisable à tout moment en fonction de l'évolution de sa situation patrimoniale et de ses contraintes de gestion.

En quoi consiste la rémunération de SOCIETE GENERALE MAROC pour sa prestation de service?

En rémunération de sa prestation, SOCIETE GENERALE MAROC percevra des frais de gestion calculés et prélevés dans les conditions ci-après :

- Taux** : ♦ 1% pour les mandats standards.
♦ entre 1% et 2% pour les mandats assortis de contraintes de gestion.
- Base de calcul** : ♦ valorisation des actifs gérés.
- Fréquence** : ♦ calculés à l'occasion de chaque mouvement d'apport ou de retrait et/ou à la clôture de chaque trimestre.
♦ prélevés trimestriellement.



Pour plus de détails, n'hésitez pas à contacter **Mr Rachid ELLAKHDI** au 0522439859